

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2021**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2021, à 20 h 00, à la salle du conseil municipal, située au 560, chemin des Voyageurs, à Chute-Saint-Philippe, selon les dispositions du Code de la province avec toutes les adaptations nécessaires en lien avec les exigences de la santé publique du Québec en période de pandémie.

Membres présents :

Denise Grenier  
Carolynne Gagnon  
Bertrand Quesnel

Danielle Ferland  
Mireille Leduc  
René De La Sablonnière

Formant quorum sous la présidence du maire Normand St-Amour

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Paiement, est aussi présent.

\*\*\*\*\*

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte à 20 h 00.

\*\*\*\*\*

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, article 153, à tous les membres du Conseil de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, chacun reconnaît l'avoir reçu.

\*\*\*\*\*

### **PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

(Copie de l'ordre du jour remise aux personnes présentes dans la salle)  
(Une copie de l'ordre du jour a été publiée sur le site internet officiel de la municipalité)  
(Des avis publics ont été affichés aux endroits prévus par la municipalité, tel qu'exigé par la loi)

#### **Résolution no : 11999-2021** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Denise Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée

\*\*\*\*\*

### **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**

#### **Résolution no : 12000-2021** **ADOPTION DES PRÉVISIONS DES REVENUS ET DES DÉPENSES DU BUDGET 2022**

ATTENDU Que les revenus et dépenses prévus s'établissent comme suit :

<b>REVENUS DE FONCTIONNEMENT :</b>	
Taxe foncière – Sûreté du Québec	141 579 \$
Taxe foncière – Quote-Part MRC	103 841 \$
Taxe foncière – Équipements supralocaux	62 500 \$
Taxe foncière – Générale	1 080 393 \$
Remboursement de taxes	1 500 \$
Dette autopompe	19 000 \$
Brancher Antoine-Labelle (Réseau fibre optique)	98 000 \$
Gestion des matières résiduelles	176 750 \$
Immobilisation du traitement des boues septiques	9 220 \$
Compensations tenants lieu de taxes	130 424 \$
Services rendus	196 650 \$
Autres revenus	82 950 \$
Transferts gouvernementaux	793 800 \$

Excédent de fonctionnements affecté aide financière station-service	25 000 \$
Emprunt fonds de roulement	75 000 \$
Amortissement	257 203 \$
<b>TOTAL REVENUS :</b>	<b>3 253 810 \$</b>
<b><u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :</u></b>	
Administration	523 439 \$
Sécurité publique (Sûreté du Québec + Plaquette 911)	142 379 \$
Centre de formation SSIRK	1 000 \$
Regroupement SSIRK	106 800 \$
Protection incendie C-5	118 977 \$
Sécurité civile	15 775 \$
Travaux publics été	480 297 \$
Travaux publics hiver	396 699 \$
Hygiène du milieu	191 130 \$
Environnement	10 300 \$
Santé & Bien-être	5 700 \$
Aménagement urbanisme	153 862 \$
Brancher Antoine-Labelle (Réseau fibre optique)	98 000 \$
Promotion & développement économique	70 971 \$
Loisirs & culture	440 786 \$
Frais de financement	19 134 \$
<b>SOUS-TOTAL DÉPENSES:</b>	<b>2 775 249 \$</b>
Financement	111 061 \$
Remboursement fonds roulement	70 000 \$
Activités investissements	292 500 \$
Fonds réservé futures élections	5 000 \$
<b>TOTAL DÉPENSES :</b>	<b>3 253 810 \$</b>

*EN CONSÉQUENCE Il est proposé par René De La Sablonnière et résolu à l'unanimité des membres présents, que les prévisions budgétaires équilibré de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, revenus et dépenses pour l'année 2022, soient adoptées telles que ci-dessus décrites, au montant de 3 253 810 \$ et qu'une reproduction soit distribuée gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité et qu'un document explicatif est disponible pour les gens présents lors de cette présente séance extraordinaire.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

Résolution no : 12001-2021

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

*ATTENDU Qu'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;*

*ATTENDU Que le plan triennal d'immobilisations se présente comme suit :*

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024				
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS				
TRAVAUX ET ACQUISITIONS	MODE DE FINANCEMENT	2022	2023	2024
PROJET AFFICHAGE MUNICIPAL	Fonds général / Surplus	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$

SYSTÈME ALARME ET SURVEILLANCE CAMÉRA ÉGLISE	Fonds général / Surplus		5 000 \$	
BORNE RECHARGE ÉLECTRIQUE	Subvention / fonds général / surplus		7 000 \$	
VÉHICULE URBANISME	Fonds de roulement / Subventions	50 000 \$		
LAME À NEIGE POUR RÉTROCAVEUSE	Fonds général	5 000 \$		
MINI TRACTEUR + SOUFFLEUR + RÉTRO	Fonds général	25 000 \$		
PLAQUE COMPACTION RÉVERSIBLE	Fonds général		10 000 \$	
CAMION 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENT DÉNEIGEMENT	Contrat location/achat / Fonds général	50 000 \$	300 000 \$	
SYSTÈME ÉCLAIRAGE SOLAIRE / DEL PARC INTERGÉNÉRATIONNEL	Subvention PRIMADA / Fonds général		6 000 \$	
SYSTÈME ÉCLAIRAGE SOLAIRE / DEL SENTIER GLACÉ BAIE DES CANARDS	Subvention programme infra / Fonds général			6 000 \$
JEUX D'EAU + POINT D'OMBRE PARC INTERGÉNÉRATIONNEL	Subvention / Fonds général / Surplus			100 000 \$
UNITÉ D'URGENCE / SERVICE INCENDIE	Fonds de roulement / Fonds général			100 000 \$
DÉFIBRILATEUR EXTERNE AUTOMATISÉ (Église)	Fonds général		2 500 \$	
DÉFIBRILATEUR EXTERNE AUTOMATISÉ (Garage)	Fonds général			2 500 \$
TECQ 2019-2023 CHEMIN DU TOUR-DU-LAC- DAVID NORD (Pavage)	Subvention TECQ	198 000 \$		
TECQ 2019-2023 CHEMIN DU PROGRÈS (Ponceau – infra – drainage)	TECQ / Fonds général (Niveau de maintien)	50 000 \$		
TECQ 2019-2023 CHEMIN DU PROGRÈS (Pavage)	Subvention TECQ		470 000 \$	
MODULE SKATE PARC	Fonds général	10 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
RÉNOVATION ÉGLISE (Toiture – ventilation)	Subvention / Fonds général		25 000\$	
RÉNOVATION ÉGLISE (Fenêtres sous-sol)	Subvention / Fonds général			13 000 \$
RÉNOVATION ÉGLISE (Plancher et finition intérieure)	Fonds général			25 000 \$
AGRANDISSEMENT GARAGE MUNICIPAL (Appentis)	Subvention / Fonds de roulement	100 000 \$		
TABLEAU AFFICHEUR DE VITESSE	Fonds général	10 000 \$	5 000 \$	
ÉQUIPEMENTS INCENDIE (Pompe portative)	Fonds général	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>518 000 \$</b>	<b>835 000 \$</b>	<b>261 000 \$</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>		<b>1 614 000 \$</b>	

*EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Danielle Ferland et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024, tel que présenté.*

*Adoptée*

\*\*\*\*\*

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**(LES QUESTIONS DOIVENT ÊTRE UNIQUEMENT EN LIEN AVEC LE BUDGET ET/OU LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS)**

*Début : 20 h 16*

*Fin : 20 h 23*

*Personnes présentes : 5*

\*\*\*\*\*

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**Résolution no : 12002-2021**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉSENTE SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

*Il est proposé par Bertrand Quesnel et résolu à l'unanimité des membres présents;*

*D'adopter le procès-verbal de la présente séance extraordinaire en date du 14 décembre 2021 tel que rédigé par le directeur général.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

*L'ordre du jour étant épuisé*

**Résolution no : 12003-2021**

**FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

*Il est proposé par Mireille Leduc et résolu à l'unanimité des membres présents de clore la séance extraordinaire du 14 décembre 2021.*

**Adoptée**

*Il est 20 h 25*

 *Je, Normand St-Amour, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
*Normand St-Amour, maire*

\_\_\_\_\_  
*Éric Paiement, secrétaire-trésorier*

 *Copie conforme au procès-verbal inscrit aux livres des délibérations de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, adopté à la réunion extraordinaire du 14 décembre 2021 par la résolution # 12002-2021.*